

COMPTE-RENDU DE REUNION

COPIL DU SITE NATURA 2000 «Site à *Botrychium simplex* et châtaigneraie du Bozio» FR9402007 du 9 décembre 2016

Excusés : Sous-Préfet de Haute-Corse Sébastien CECCHI représenté par la DREAL, Alain DELAGE, Carole PIAZZA et Laëtitia HUGOT (CBNC), Florian GALINAT (CRPF), Patrick MARTIN (ONCFS), Sébastien LECCIA (OEC), Carine FRANCHI (GRPTCMC), David POLI

DEROULE DE LA REUNION

Le Comité de pilotage, accueilli par le SIVOM de Piedicroce et est réuni pour la deuxième fois lors de cette animation Natura 2000. Nous sommes en comité restreint, seulement 5 personnes présentes. Le site Natura 2000 et la structure animatrice sont rapidement présentés, ainsi que le bilan d'animation 2016 et synthèse des trois années d'animation et le projet de création et de modification de fiches action puis sont discutées les actions réalisées en 2017 et restantes encore à réaliser.

Madame le Maire de Carchetu-Brusticu propose qu'un agent communal abatte le Robinier faux-acacia. Pour le reconnaître, c'est le seul arbre qui ressemble à un acacia au bord du cours d'eau et de la retenue de Rustaggio, il faut le couper à ras (de préférence sectionner en grande partie les racines) en période hivernale. Les prochaines années, il faudra aussi casser les éventuels rejets.

Bilan de l'animation 2016 et synthèse des trois années d'animation :

En 2016, ont été réalisés par le CEN Corse (Caroline Massoni) :

- la gestion administrative et financière : renseignement de l'outil SUDOCO, prise de contacts, organiser une réunion de COPIL, rédiger le compte-rendu de COPIL, sensibiliser à l'application du régime d'évaluation des incidences, rédaction du bilan d'animation et synthèse des trois années d'animation
- Communication et sensibilisation : Réunion d'information
- Châtaigneraie Projet de territoire de rustaggio : Réunion d'information auprès des propriétaires
- Habitats aquatiques : veille

Programme d'animation 2016 (en bleu ce qui a été réalisé ; en vert ce qui doit encore être fait ou en cours ; en orange ce qui a été abandonné) :

Les missions définies pour 2015 par le CEN Corse sont les suivantes :

- la gestion administrative et financière :
 - o réunions et échanges CEN / DREAL et CR de réunions : oui
 - o échanges avec la commune, l'ASL, CBNC, CRPF et autres acteurs locaux : oui
 - o organisation d'un COPIL : 9 décembre 2016
 - o remplissage SUDOCO : oui
 - o bilan d'animation 2016 : oui
 - o compte-rendu de COPIL : en cours
 - o programmation année 2017 : oui
- Communication, sensibilisation :
 - Relais auprès des points d'information locaux (PNRC, mairies) et des guides locaux de randonnées : oui
 - Réunion d'information Natura 2000 à Bustanico : Réunion le 2 août 2016 à Bustanico
 - Site internet du CEN Corse mis à jour: oui

- Panneau d'information à Carcheto : conception informatique réalisée, pas de remarque
- Autres : page facebook créée « Châtaigneraie de Carchetu-Brusticu », Reportage viaStella suite au chantier réalisé en avril
- o évaluer la faisabilité de mise en place d'un panneau d'information à Punta Mufraghje : devis demandé à la mairie, contact avec un berger, difficulté de mettre en place le panneau sur place
- Autres suivis par l'animateur : projet de table d'orientation (CC Costa verde) et projet de signalétique du sentier mal cunciliu (mairie Carcheto)
- Châtaigneraie Rustaggio :
 - Financements concernant la restauration de la châtaigneraie : mesure du PDRC 7.6.1 (100% d'aide)
 - Une réunion d'information auprès des propriétaires : le 29 juillet 2016 à Carchetu (sans le CRPF)
 - Organisation d'un chantier bénévole : le 9 avril 2016
 - o Définition de secteurs prioritaires pour de l'animation foncière avec l'ASL Hauts Orezza
 - L'AFP de Carpineto travaille sur des secteurs d'aménagements en lien avec l'ODARC
- Milieux aquatiques :
 - Visite Punta Mufraje : 30 juillet, Botrychium non observés mais observation de la Salamandre de Corse

Concernant la châtaigneraie, en 2015 nous avons bien constaté la difficulté de mettre en place un projet « rustaggio », vu la complexité du foncier mais aussi de l'absence d'une fiche action « restauration de la châtaigneraie ». L'objectif est bien de restaurer la châtaigneraie sur de grands ensembles cohérents en se basant sur les associations de propriétaires. Sont donc proposés :

- Une nouvelle fiche action « Restauration de la châtaigneraie » (GC11), il est proposé de rajouter la notion d'amélioration ou création d'accès (piste, sentier...) (Cf. annexe 1, fiche action modifiée) Rappel, pour toute ouverture de piste, une demande d'autorisation doit être faite auprès de la DDTM2B et une évaluation des incidences est alors automatiquement jointe au dossier.
- La modification de la fiche action « animation foncière et technique de rustaggio » (GC4) en « animation foncière et technique » pour permettre aux associations foncières de cibler cette animation sur les secteurs prioritaires qu'elles auront défini. Il est proposé de supprimer le 2eme paragraphe relatif à une gestion plus qu'à une animation. (Cf. annexe 2)

En 2017, en parallèle de l'animation foncière, l'ASL pourrait demander une aide au titre de la mesure 7.6.1 sur un ensemble de parcelles déjà adhérentes à l'ASL.

Programme d'animation 2017 :

- > Animation du site (AN1) : renseignement de l'outil SUDOCO, prise de contacts, organiser une réunion de COPIL, rédiger le compte-rendu de COPIL, sensibiliser à l'application du régime d'évaluation des incidences
- > Communication et sensibilisation (VC1 et VC2) : Réunion d'information, mise en place d'un panneau d'information à Carcheto-Brustico, conception d'un panneau pour Carpineto
- > Animation foncière (GC4) : Envoi de courriers et réunion d'information auprès des propriétaires de Carcheto-Brustico et Piobetta en lien avec l'ASL
- > Restauration de la châtaigneraie (GC11) : Chantiers bénévoles et soutien aux associations de propriétaires pour les demandes d'aides du PDRC mesure « d'aménagement pour la restauration et la préservation des espaces à haute valeur naturelle » (7.6.1)
- > Suivi d'espèces patrimoniales (SC3) : inventaires Punta mufraje et Punta Caldane (au moins une fois par an)
- > Veille : habitats aquatiques, espèces envahissantes, projets de sentiers et de panneaux

Questions diverses

Gérard Alfonsi pose la question de la communication concernant la Tortue d'Hermann qui a bien été observée à Piobetta notamment. Une mise à jour du DOCOB pourra évoquer sa présence, l'animateur pourra répondre aux questions concernant cette espèce mais n'accordera pas plus de temps à une information plus spécifique concernant cette espèce donc l'habitat est peu propice sur ce site Natura 2000.

Madame le maire de Carchetu a deux demandes :

- Comment savoir en cas d'observation de défrichement sur un terrain privé, s'il y a eu une autorisation par la DDTM2B ? Quel contact à la DDTM2B ?
- Qui a la responsabilité de l'entretien des cours d'eau ?

Réponses apportées :

- 1. Un défrichement suggère un changement de la nature du terrain, au moindre débroussaillage sur un terrain (afin de changer la nature) dont la surface de maquis alentour excède 2,25 hectares, une demande d'autorisation doit être remplie. La DDTM2B transmet l'arrêté d'autorisation de défrichement automatiquement à la mairie concernée.
- 2. Les propriétaires doivent entretenir jusqu'à la moitié du cours d'eau, les mairies doivent informer les habitants de cette obligation. Cette obligation d'entretien des cours devrait passer aux communes en 2017. Nous apporterons d'autres éléments de réponse quand nous en saurons plus ultérieurement ou par les membres du COPIL.

Conclusion

La Présidence et le portage du COPIL restent à l'Etat. La séance est levée.

RELEVE DE DECISION

- 1. Compte-rendu de COPIL octobre 2015, pas de remarques : en attente de validation finale par les membres du COPIL absents à ce COPIL 2016
- 2. Projet de nouvelle fiche action GC11 et de modification de GC7 discutés, modifiés et validés : en attente de validation finale par les membres du COPIL absents à ce COPIL 2016
- 3. Bilan d'animation 2016 et synthèse des trois années d'animation discutés et validés : en attente de validation finale par les membres du COPIL absents à ce COPIL 2016
- 4. Le Programme d'animation 2017 discuté et validé : en attente de validation finale par les membres du COPIL absents à ce COPIL 2016

SUITE A DONNER

Le CEN Corse renvoie aux membres du COPIL, par mail, les éléments important à valider (ci-dessus) demandant une réponse avec remarques éventuelles, sans réponse avant une certaine date, ces éléments seront considérés comme validés. Parmi les documents à envoyer il faudra ajouter le bilan 2016 des lâchers de *Torymus sinensis* transmis par le GRPTCMC.

La DREAL va lancer un nouvel appel d'offre pour les trois prochaines années d'animation Natura 2000.

Le prochain COPIL devra être organisé en 2017 par le prochain animateur Natura 2000.



FEUILLE DE PRESENCE

REUNION D'INFORMATION NATURA 2000

« Site à Botrychium simplex et châtaigneraie du Bozio » FR9402007 Vendredi 9 décembre 2016

Présents:

Prénom NOM	Organisme / commune	Courriel			
ALFONSi Paul	ASL OF Le Hants d'Drey	(1			
AlfONSI Gérard	//	H H			
ALBERTINI Emilie	Maire de Carchen Bristi Conscillée Départementale	CH			
BARREL Maud	DREAL				
MASSONI Cardine	CEN Come	cardine vanoni a expera			
	£.				
e u					
	,				
		124.			
	3.	, ,,			
		,			
	× 5				
*					
		2			

GC11	GC11 Restauration de l'habitat châtaigneraie (objectif patrimonial et paysager) Priorité								
Thématique(s) d développement dur		- Gestion et Conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire							
- Améliorer l'état de conservation de la Châtaigneraie de certai secteurs préciblés - Valoriser le site Natura 2000 et le paysage - Améliorer ou préserver la gestion du site - Protéger la châtaigneraie de l'affouillement et du piétinement bétail afin d'éviter l'asphyxie et l'érosion du sol									
Doc	uments visés	<u> </u>	Mes	sure à coord	lonner avec :				
DOCOB, Guide des	s du châtaignier	- GC4, GC5							
TT 1 to 1	Habitat	s naturels IC		Espèce	es IC				
Habitats et espèces concernés		ies de la Corse							
Localisa	tion - Périm	ètre d'applicatio	n:	Superfici	ie ou linéaire estimé:				
Secteur définis, parce accord	1	ecteurs, ciblés, proches des meaux et villages							
Desci	riptions des o	opérations et des	modalités de l	leur mise en	œuvre				
	Description	des opérations		Moda	lité de mise en œuvre				
 Identifier les arbres à préserver Eclaircie par détourages des arbres choisis (rayon de 5 mètres au-delà de l'extrémité du houppier). Les produits de l'éclaircie pourront être transmis aux propriétaires Mise en place d'une clôture autour de la parcelle ou par bouquet, afin d'éviter l'affouillement et le piétinement du sol par le bétail Soin aux vieux arbres (seulement si nécessaire) Amélioration ou création d'accès aux peuplements à restaurer (piste, sentier) Type de mesure : Mesure non contractuelle - Mesure de gestion et conservation Financements : Mesure 7.6.1 du PDRC, OEC, Associations de propriétaires, DREAL 									
		Calendrier d	e réalisation						
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année	Année 6				
X	X	X	X	X	X				
Indica		de suivi (de la réalisation de l'action)							
 Etat de conservation de la Châtaigneraie Amélioration de l'information des usagers sur la sensibilité écologique de ce milieu et du type de gestion appropriée Photos des travaux Factures éventuelles 									
Maître(s) d'ou	vrage potent	Maître(Maître(s) d'œuvre potentiel(s)						
Associations de propriétaires Entreprises locales, entrepreneurs, Associations de propriétaires									
Estimation du	uelles	Coût							
Eclaircie par détoura		XXX €/ha							
Mise en place d'une clôture					XXX €/mètre linéaire				
	Estimation du coût de l'action pour6 ans A chiffrer								

ultérieurement

GC ²	ļ		Animation foncière et technique					Priorité 1	
Thématiqu développemen		- e	- Gestion et Conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire						
Objecti opération	` '	-	 Améliorer ou préserver l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire Améliorer ou préserver la gestion du site 						
D	ocuments	visés				Mesure	à coordonner av	ec:	
	DOCOL	3			-	GC5, GC6, G	C7, GC8, GC11		
Habitats et e concerné	-	Habita	ats Espèces						
Chênaie ve	erte, châtai	gneraie							
L	ocalisatio	n - Périn	ıètre (d'appli	cati	ion:	Superfici	e concernée:	
Cf. carte du prédiagn	ostic CRPF p	.38 et carte	ci-jointe	;			Entre 80 et 130 ha		
]	Descriptio	ns des o	pérati	ons et d	les	modalités de le	ur mise en œuvr	e	
		ription d					Type de mes	ure: variable	
Selon les secteurs prioritaires définis par les associations de pro - Etude foncière ou mise à jour du foncier; - envoi de courriers d'information et organisation de réunion d' propriétaires - encourager les propriétaires vers des formes de gestion durabl regroupement foncier (associations de propriétaires); - aider les associations foncières lors de demandes de financeme action GC11);				éunion d'ir	Financement: PNRC, OEC Commune de Carcheto-Brustico, ministère en charge de l'écologie PDRC (mesure 7.6.1?), Disposit CTC d'accompagnement des AF		cheto-Brustico, ge de l'écologie, 6.1 ?), Dispositif nement des AFP, on Natura 2000 ou		
Durée progran	nmée						5 ans		
			Cal	lendriei	r de	réalisation			
Année 1	Ann		A	Année 3		Année 4	Année 5	Année 6	
X	X			X		X	X	X	
Indicateurs d'évaluation Indicateurs de suivi (de la réalisation de l'action)									
- Conservation des espèces et des habitats					- surface engagée en gestion durable				
Maître(s) d'ouvrage potentiel(s) Commune, association de propriétaires					Maître(s) d'œuvre potentiel(s) Structure animatrice, association, bureau d'étude, commune				
Estimation du coût des opérations, hors actions contractuelles									
Animation foncière environ 12 jours/an							4200 - 7000 euros/an		
Estimation du coût de l'action pour6 ans A chiffrer ultérieuren						ieurement			